

Monsieur le Président, je vais maintenant comparer les économies réalisées grâce aux allocations familiales d'ici à 1991 avec les dépenses que le gouvernement conservateur s'approprie à faire d'ici 1991 à ceux qui peuvent réaliser des gains en capital.

Comme je l'ai dit tantôt, le gouvernement va prendre 400 millions de dollars aux familles qui ont des enfants pour régler son déficit dans cinq ans. En même temps, il va se priver . . .

**Une voix:** Prendre des pauvres et donner aux riches!

**Mme Pépin:** . . . en même temps il va se priver d'un milliard et quart de dollars en accordant une exemption de l'impôt sur le gain en capital.

**Une voix:** Honteux!

**Mme Pépin:** J'ai, malheureusement, l'impression que l'argument du déficit ne tient que lorsqu'on cherche à réduire les dépenses sociales. Lorsqu'il est question d'avantager les mieux nantis de la société, l'argument du déficit disparaît comme par enchantement.

En effet, la surtaxe imposée aux compagnies aura disparu en 1991. L'élimination de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières fera perdre 2 milliards et demi de dollars au gouvernement, et cela sera autant de gagné pour les multinationales. Le gouvernement perdra également 1 milliard de dollars au titre du prélèvement spécial de canadianisation.

Monsieur le Président, en critiquant le projet de loi C-70, je me retrouve à refaire tout le débat sur le budget. Assez drôlement, je fais exactement ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) a demandé aux député(e)s de l'opposition de faire, c'est-à-dire, de replacer le projet de loi C-70 dans son contexte historique.

Le projet de loi C-70 ne se comprend pas si on examine les promesses des conservateurs durant la campagne électorale. On avait promis de maintenir les programmes sociaux pour aider les Canadiens et les Canadiennes à passer à travers la crise économique.

Lors du débat sur le discours du trône en novembre 1984, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social disait: «C'est mon rôle de lancer des signaux et des initiatives qui renforceront le rôle de la famille et donneront plus d'importance qu'auparavant dans la société».

Alors, aujourd'hui, en empêchant l'indexation des allocations familiales, le gouvernement s'attaque, en fait, aux programmes sociaux qui appuient la famille. Et je me demande quel genre de signaux le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social leur donne?

Nos programmes sociaux ne sont pourtant pas extravagants. Le rapport Macdonald souligne que le Canada se situe dans le dernier tiers des pays industrialisés en ce qui concerne ses dépenses pour les programmes sociaux. On peut y lire, et je cite: «Considérant la modicité des fonds que, selon les critères de l'OCDE, le Canada consacre à son secteur social, rien ne justifie vraiment qu'on aille puiser dans l'enveloppe sociale pour réduire le déficit».

Avec le projet de loi C-70, le gouvernement conservateur prive les familles avec enfants du maintien de leur pouvoir d'achat. En même temps, il augmente les taxes sur l'essence et sur les produits de santé. Les allocations familiales sont sou-vent le seul revenu qui revient directement aux femmes.

### *Allocations familiales—Loi*

Je crois que la sécurité financière des femmes ne devrait pas être rongée mais que, au contraire, elle devrait être raffermie. En réduisant l'augmentation annuelle des allocations familiales jusqu'en 1991, c'est aux femmes, en grande partie, à qui les conservateurs demandent de payer pour régler le déficit.

Je tiens à rappeler ce que disait le Comité canadien sur le statut de la femme au Comité permanent de la santé nationale et du bien-être social, lors de ses audiences sur les prestations aux personnes âgées et leurs enfants. Le Comité canadien d'action croit que l'aide actuellement versée universellement à tous les parents est trop faible. Il a, conséquemment, pressé le gouvernement fédéral, à maintes reprises, de porter les allocations familiales à un niveau plus réaliste. Le Comité s'oppose à une des options du document à l'étude publié en janvier, entraînant une réduction des allocations familiales. Il s'oppose à toute diminution réelle de cette allocation par le truchement d'une surtaxe ou d'une limite à l'indexation du coût de la vie.

Le groupe de réforme des politiques sociales écrit, pour sa part, au sujet des prestations aux familles que le budget conservateur prétend accroître l'aide versée aux familles à faible revenu mais, en fait, il la réduira d'ici 1990, lorsque les effets combinés des augmentations de l'impôt sur le revenu, la réduction des allocations familiales contrebalanceront tout gain découlant de la hausse du crédit d'impôt pour enfants.

Monsieur le Président, à l'instar de nombreux groupes de pression représentant les familles, les enfants et les femmes, je m'oppose donc au projet de loi C-70.

[Traduction]

**M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre part au débat pour dire ce que je pense du projet de loi C-70. J'estime que cette mesure porte un coup de plus au gouvernement conservateur qui cherche à faire disparaître notre régime tout entier de sécurité sociale. Je me réjouis tout spécialement de pouvoir intervenir parce que le ministre vient de nous avertir qu'il proposera une motion d'attribution de temps. Je dois avouer que j'ai été un peu étonné qu'après seulement neuf ou dix heures de débat sur une question très fondamentale pour les Canadiens, le ministre ait décidé que ces derniers en avaient assez entendu et qu'il fallait limiter le débat. Voilà un changement significatif chez le parti conservateur. Il n'est pas nécessaire d'avoir la mémoire bien longue pour se rappeler les occasions où les conservateurs au moins prétendaient avoir soutenu le principe de la discussion complète et publique de mesures comme celle dont nous sommes saisis. Mais voici qu'après seulement neuf ou dix heures de discussion ils veulent y mettre fin.

Il était également intéressant d'entendre les échanges entre certains députés conservateurs, le ministre et certains députés libéraux sur la question de savoir lequel des deux partis avait causé le plus de tort à notre régime de sécurité sociale. Le ministre a fait remarquer fort justement que si ce n'avaient été de certains changements effectués par les gouvernements libéraux précédents, le montant de l'allocation familiale s'établirait aujourd'hui à \$52 au lieu de \$31. Je rappelle aux députés que c'est la première fois que le gouvernement conservateur est au pouvoir depuis un certain temps et que nous ne faisons que commencer à les voir s'attaquer à nos programmes de sécurité sociale. Nous avons eu plusieurs années pour voir les libéraux s'y attaquer lentement mais sûrement. Il semble qu'une fois de